

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 5

Rubrik: Dialogue

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Suivant leur formation antérieure, les Suisse et Suisses de l'étranger doivent passer un examen complémentaire pour être admis aux examens fédéraux de médecine. (Photo: zvg)

Etudes de médecine en Suisse

En raison de ses études universitaires antérieures, notre fils aîné a été admis à la Faculté de médecine de l'Université de Bâle; mais au bout d'une année, la Commission fédérale de maturité a exigé qu'il maîtrise – outre l'allemand – une deuxième langue nationale. Cette exigence ne s'applique pas aux étrangers, mais est appliquée strictement dans le cas des Suisses de l'étranger. La Commission de maturité a ainsi obligé notre fils à poursuivre ses études dans un autre pays d'Europe, alors qu'il aurait pu les terminer sans problème à Bâle. Nous avons pris acte avec regret du fait que les Suisses de l'étranger ont moins de droits et de possibilités d'étudier en Suisse que les étrangers.

Rolf L. Meyer, USA-Westwood

En plein accord avec l'Université de Bâle et en se fondant sur les dispositions en vigueur, la Commission de maturité a demandé en 1980 à Monsieur Joël Meyer – en vue de son admission

aux examens fédéraux de médecine – de passer des examens complémentaires à la maturité dans quatre branches, dont le français. En entrant à l'Université, il connaissait ces conditions; en outre, il savait – et a d'ailleurs fait usage de cette possibilité – que l'examen de français pouvait en principe être différé jusqu'à l'examen d'Etat. Monsieur Meyer n'a cependant pas quitté l'Université de Bâle à cause dudit examen de français, mais parce qu'il n'a malheureusement pas réussi les examens dans les trois autres branches. Il est exact que l'on demande aux Suisses de l'étranger, tout comme à ceux de l'intérieur, d'avoir des connaissances dans deux langues nationales. Sur ce point, ils sont effectivement traités différemment des étrangers, qui ne sont cependant admis aux examens fédéraux de médecine que s'ils se font naturaliser et qu'ils remplissent les mêmes conditions que les Suisses.

Office fédéral de l'éducation et de la science, Section éducation

Louanges et critiques

Après une longue interruption, je vis de nouveau à l'étranger et reçois donc votre revue. Il est réjouissant de relever tout ce qui a changé: j'ai, pour la première fois, l'impression d'avoir en mains un magazine qui reflète la vraie Suisse d'aujourd'hui, avec ses multiples contradictions. Et non pas une revue du style «Heimatschutz» qui, quitte à se renier, ne publie que des informations flatteuses.

**Thomas Maurer,
Jap-Nishinomya-shi**

De puis de nombreuses années, je lis avec intérêt la «Revue Suisse». Son langage sexiste me dérange de plus en plus. Sauf lorsqu'il est question du recensement fédéral, il ne semble exister que des Suisses, des Suisses de l'étranger, des coopérateurs du Fonds de solidarité, etc. Ne serait-il pas possible de remédier à cela? On sait pourtant aujourd'hui qu'en oubliant constamment de mentionner les femmes, on occulte aussi les sujets et les problèmes spécifiques aux femmes.

Verena Lüttel, D-Siegen

(Cette lectrice se réfère à la version allemande de la «Revue Suisse»)

Merci de m'envoyer la «Revue Suisse», qui donne un aperçu de la vie culturelle et intellectuelle en Suisse. J'aimerais seulement relever que la photo publiée sur la page de couverture du no 5/93 m'a gêné. Elle montre d'une manière très peu avantageuse la partie intime de la courueuse de haies Julie Baumann, ce qui est inconvenant pour un magazine diffusé dans le monde entier. Vous ne pouvez sans doute pas influencer la mode pour le sport féminin, que je désapprouve de plus en plus, mais c'est vous qui choisissez les photos qui sont publiées.

Max Graf, Taiwan-Taichung

Ce n'est pas possible de reléguer la Cinquième Suisse au rang de «Néant»! Huit numéros par an est un nombre de revues insuffisant. Il est absolument nécessaire que les Suisses de l'étranger soient reliés une fois par mois. Je propose, au pire, que chaque Suisse paye une petite cotisation; mais que la Confédération prévoie un effort minimum!

A. Briod, E-Playa las Americas

L'agriculture suisse

Je me réfère à l'éditorial du no 2/94 de la «Revue Suisse». Né en 1929 à l'extérieur de la ville de Zurich, je me rappelle bien avoir été réveillé le matin par les cloches des vaches. Pour moi, le paysan représente la vraie image de la Suisse, un sentiment authentique de fierté nationale, qui va plus loin que de siffler l'air de l'hymne national.

W. Thanner, USA, Colorado Springs

L'apport de l'agriculture à la Confédération Helvétique est sans aucun doute considérable dans le domaine du Tourisme. Les agriculteurs suisses sont

des jardiniers en comparaison des agriculteurs américains ou même de l'Europe de l'ouest. Les paysages agricoles si soignés de l'Helvétie enchantent les touristes. Les agriculteurs contribuent donc à leur manière, mais fortement, à l'activité touristique de notre pays.

Martin Puech, F-Paris

Un grand merci pour l'excellent article sur l'agriculture suisse. J'ai pour la première fois une idée claire de ce qui se passe dans ce secteur.

J. Müller, Can-Vancouver